Informations de base

2002/0184(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique: amélioration du fonctionnement du schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp. Modification Règlement (EC) No 1035/2001 2000/0171(CNS) **Subject** 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.05 Captures de poissons, contingents tarifaires d'importation 3.15.07 Contrôle et réglementation des pêches, des bateaux, des zones de pêche 3.15.15 Accords de pêche et coopération **Zone géographique** Antarctique	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
PECH Pêche	MIGUÉLEZ RAMOS Rosa (PSE)	12/09/2002

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2500	2003-04-08

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Affaires maritimes et pêche	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/07/2002	Publication de la proposition législative	COM(2002)0424	Résumé
05/09/2002	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/01/2003	Vote en commission		Résumé
23/01/2003	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0014/2003	
12/02/2003	Décision du Parlement	T5-0045/2003	Résumé

08/04/2003	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
08/04/2003	Fin de la procédure au Parlement		
15/04/2003	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2002/0184(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 1035/2001 2000/0171(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/5/16517

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0014/2003	23/01/2003	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0045/2003 JO C 043 19.02.2004, p. 0069-0211 E	12/02/2003	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2002)0424 JO C 291 26.11.2002, p. 0217 E	24/07/2002	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 2003/0669
JO L 097 15.04.2003, p. 0001-0005 Résumé

Conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique: amélioration du fonctionnement du schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp.

2002/0184(CNS) - 08/04/2003 - Acte final

OBJECTIF : modifier le règlement 1035/2001/CE du Conseil établissant un schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Règlement 669/2003/CE du Conseil modifiant le règlement 1035/2001/CE établissant un schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp. CONTENU : le règlement 1035/2001/CE du Conseil du 22 mai 2001 établissant un schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp. met en oeuvre le schéma de documentation des captures adopté par la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), lors de sa dix-huitième réunion annuelle de novembre 1999. Au mois de novembre 2001, lors de sa vingtième réunion annuelle, la CCAMLR a adopté un certain nombre de modifications apportées au schéma, qui visent, entre autres, à empêcher la transmission d'informations inexactes et à améliorer le contrôle des exportations, et a introduit une procédure relative à la vente ou à l'écoulement des prises saisies et confisquées. En conséquence, le Conseil a décidé de modifier le règlement 1035/2001/CE afin de tenir compte de ces différentes modifications. ENTRÉE EN VIGUEUR : 5 mai 2003.

Conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique: amélioration du fonctionnement du schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp.

2002/0184(CNS) - 24/07/2002 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier le règlement 1035/2001/CE du Conseil établissant un schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp. CONTENU : le règlement 1035/2001/CE du Conseil du 22 mai 2001 établissant un schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp. met en oeuvre le schéma de documentation des captures adopté par la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), lors de sa dix-huitième réunion annuelle de novembre 1999. Au mois de novembre 2001, lors de sa vingtième réunion annuelle, la CCAMLR a adopté un certain nombre de modifications apportées au schéma, qui visent, entre autres, à empêcher la transmission d'informations inexactes et à améliorer le contrôle des exportations, et a introduit une procédure relative à la vente ou à l'écoulement des prises saisies et confisquées. Il convient donc de modifier en conséquence le règlement 1035/2001/CE.

Conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique: amélioration du fonctionnement du schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp.

2002/0184(CNS) - 12/02/2003 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Rosa MIGUÉLEZ RAMOS (PSE, E), le Parlement européen a approuvé la proposition sous réserve de deux amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).